

Zeitschrift: Bulletin du ciment
Herausgeber: Service de Recherches et Conseils Techniques de l'Industrie Suisse du Ciment (TFB AG)
Band: 30-31 (1962-1963)
Heft: 24

Artikel: Reliefs moulés dans un mur en béton
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-145620>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DU CIMENT

DÉCEMBRE 1963

31^E ANNÉE

NUMÉRO 24

Reliefs moulés dans un mur en béton

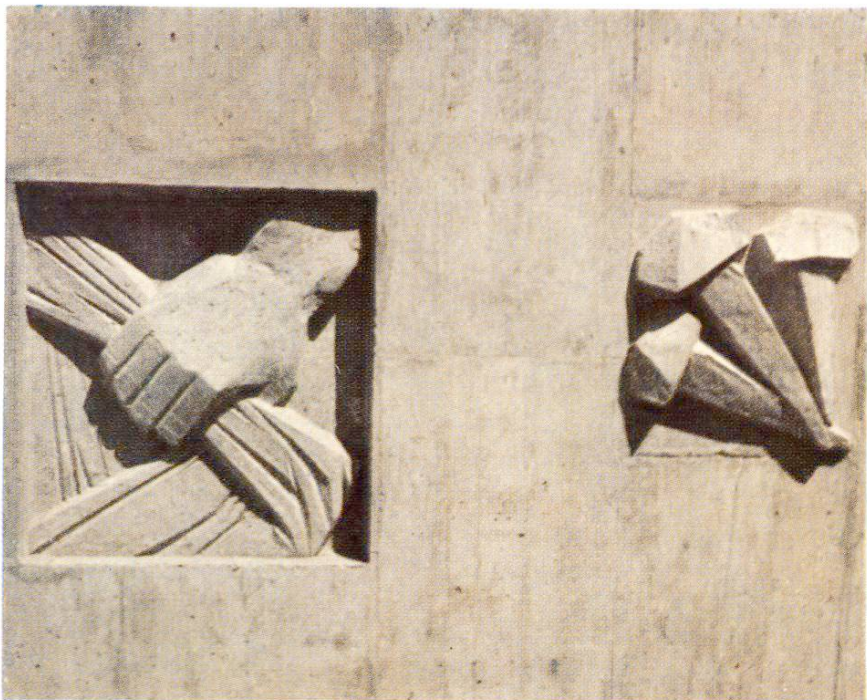
Jean Hutter, le sculpteur bien connu raconte comment sont nés les beaux reliefs qu'il a moulés dans le béton d'un mur limitant la cour d'entrée de la nouvelle église catholique de Wangen a. Aare.

L'église est l'œuvre de M. W. Moser, architecte diplômé de l'EPF à Zurich. Bien que la place disponible soit assez restreinte, il a tenu à avoir une cour d'entrée placée entre la tour, à l'est et la cure, à l'ouest. Au sud elle est fermée par la façade de l'église percée de ses portes. Avant de pénétrer dans le sanctuaire, il faut donc traverser cette cour de 30 m de long et 16 m de large. L'architecte désirait en outre animer le mur ouest, situé entre la tour et la façade, par une œuvre plastique, un relief. Après diverses discussions relatives au sujet, le choix s'est porté sur une représentation du Chemin de Croix. Le projet fut rapidement élaboré et approuvé par les curés, les architectes et la commission de construction.

Au début, on pensait simplement laisser des niches dans le mur afin de pouvoir y placer les reliefs quelques années plus tard. Mais









alors, malgré tout le travail préparatoire et la mise au point du projet qu'il avait fallu faire, on n'aurait eu, pendant des années, que des niches vides à contempler. Tous les intéressés à cette œuvre se sont vite aperçus que ce n'était pas la bonne solution. Ils ont accepté ma proposition de mouler les reliefs au moment du bétonnage du mur lui-même, afin qu'ils y soient intimement incorporés. Ceci m'a donné la possibilité de traiter le sujet avec plus de liberté. J'avais d'ailleurs toujours eu l'idée de faire là autre chose que de simplement garnir 14 niches de même grandeur.

J'ai cherché à représenter ce Chemin de Croix par de grandes formes très simples, qui du point de vue technique également, seraient réalisables en béton sans complications excessives. Ceux qui entrent à l'église doivent être incités à les regarder. C'est à dessein que j'ai évité de reproduire chaque fois la figure du Christ et cherché à évoquer ses stations par des symboles. Ceci frappe;

on y réfléchit, car on n'est pas immédiatement conscient qu'il s'agit d'un Chemin de Croix. Certains rapports de dimensions suggèrent déjà des impressions et des idées. Ainsi le mur en degrés conçu par l'architecte exprime symboliquement l'abandon des préoccupations matérielles et l'ascension vers les vérités spirituelles. Mes reliefs ne pouvaient que renforcer ces symboles, les rendre plus accessibles à chacun par une expression plus plastique, moins dépouillée. C'est pourquoi j'ai placé la 5^e station «Simon aidant Jésus à porter sa croix» à l'endroit symbolisant la fin des préoccupations du monde et le début de celle de l'esprit. J'ai traité cette figure comme étant la plus importante de tout le groupe, pour exprimer la prépondérance qu'elle a sur le plan spirituel.

Qui peut se représenter l'abondance et la diversité des idées qui se pressent dans le cœur de l'artiste avant qu'il puisse se décider à choisir celles qu'il réalisera! Or, il fallait choisir, les fondations du mur étaient déjà en place.

Au cours de diverses discussions avec le conducteur des travaux, M. G. Broggi architecte et l'entrepreneur, M. Arnold, une méthode d'exécution a été mise au point. Il s'agissait pour moi de modeler en argile les 14 stations en vraie grandeur. C'est un travail que je pouvais faire dans mon atelier, ce qui avait de très grands avantages. Qu'on songe seulement à la pluie et au soleil et à leur influence sur l'argile. On fit ensuite des négatifs en plâtre de chacun de ces motifs en argile.

Ces négatifs devaient avoir partout la même épaisseur adaptée à celle des coffrages. Ils devaient être armés et coulés entre des plateaux de 6 cm afin que la surface extérieure soit parfaitement plane et puisse, au moment du bétonnage, s'appuyer contre le deuxième étayage et lui transmettre toute la poussée du béton. Après le durcissement du plâtre, les négatifs étaient séparés du moule en argile, nettoyés et séchés. Les surfaces moulées furent ensuite enduites d'une laque isolante. Au moment du bétonnage, elles furent encore traitées à l'huile de coffrage pour faciliter le démoulage du béton. Les négatifs furent transportés sur la chantier et montés dans les coffrages du mur par les maçons. Il fallut bien entendu un plan de coffrages très précis, préparé par le conducteur des travaux sur mes indications, afin que chaque figure aie exactement la place qui lui était assignée. Les négatifs furent appuyés par l'étayage et le bétonnage pu commencer. Chacun avait parfaite-

ment compris qu'il fallait mettre en place et vibrer le béton avec grand soin; le contremaître Schwander y veilla d'une façon irréprochable. On utilisa le même béton que pour tous les autres ouvrages. Après trois jours, les négatifs en plâtre étaient enlevés successivement, dans l'ordre où ils avaient été montés et bétonnés, en sorte que l'émotion de la révélation du résultat persista jusqu'au dernier moment. Tout s'est bien passé et les reliefs sont sortis à la pleine satisfaction de tous. Qu'ils contribuent aussi à l'édification des fidèles, tel est le vœux de

Jean Hutter
(traduction)

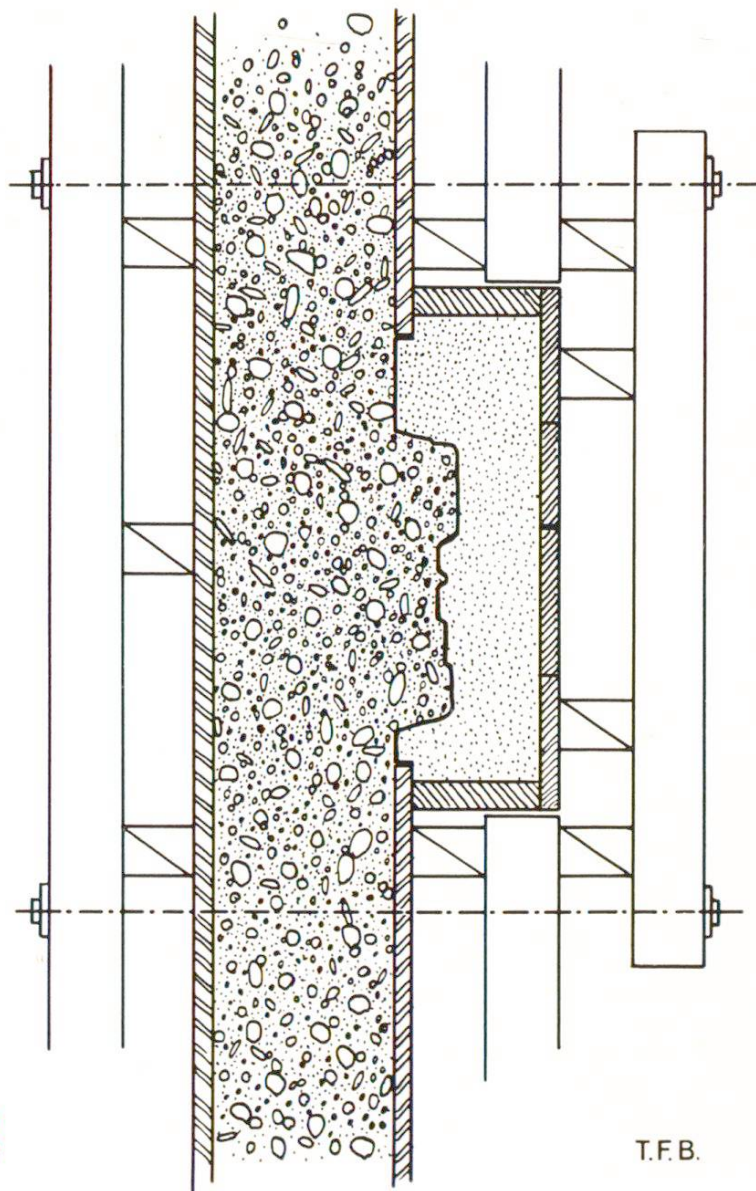


Fig. 8 Position du négatif en plâtre par rapport au coffrage général du mur.

Pour tous autres renseignements s'adresser au
**SERVICE DE RECHERCHES ET CONSEILS TECHNIQUES DE L'INDUSTRIE
SUISSE DU CIMENT WILDEGG, Téléphone (064) 8 43 71**